

<b>Secteur visé :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Réseau Horizon au complet	<input type="checkbox"/> Z-1 Moncton	<input type="checkbox"/> Z-2 Saint John
	<input type="checkbox"/> Z-3 Fredericton	<input type="checkbox"/> Z-3 Haut de la Vallée	<input type="checkbox"/> Z-7 Miramichi

**Réseau de santé Horizon  
Mandat  
Comité de liaison francophone**

**AUTORITÉ**

Le Comité de liaison francophone relève du Comité de la sécurité des patients et de l'amélioration de la qualité du Conseil d'administration. Un rapport écrit sur les activités du Comité de liaison francophone et des Langues officielles est soumis au Comité de la sécurité des patients et de l'amélioration de la qualité quatre fois par année.

**OBJECTIF**

Le Comité de liaison francophone a pour but de conseiller le Réseau de santé Horizon (Horizon) dans ses démarches vers l'amélioration de l'accès aux services de santé en français dans ses établissements.

Par l'entremise du Comité de liaison francophone, Horizon travaille en étroite collaboration avec ses partenaires, également parties prenantes dans le succès des initiatives d'Horizon et de l'équipe des Langues officielles, afin de favoriser la communication des progrès, le partage de renseignements d'intérêt commun, l'identification de priorités, le partage de conseils et l'exploration de synergies.

**FONCTIONS**

1. Informer les membres du comité des progrès relatifs aux initiatives menées par Horizon et l'équipe des Langues officielles.
2. Partager l'information sur les activités des sous-comités locaux afin que ces derniers puissent bénéficier des connaissances, des expériences et des meilleures pratiques des autres régions.
3. Partager les préoccupations et les défis vécus dans les différentes régions d'Horizon.
4. Répondre aux situations émergentes et prioriser les besoins selon l'importance des résultats bénéfiques potentiels.
5. Examiner et mettre en valeur toutes les synergies possibles entre les divers partenaires.
6. Contribuer à l'élaboration du plan stratégique des Langues officielles.
7. Faire des recommandations sur les initiatives de grande envergure d'Horizon liées aux Langues officielles.

**PRINCIPES DIRECTEURS POUR LES RÉUNIONS**

1. Le comité se réunit au moins quatre fois par année, sur convocation de la présidence ou sur demande des membres du Comité de liaison francophone.
2. La mise à jour sur le progrès des initiatives des Langues officielles et des sous-comités de liaison francophone sera fournie aux membres du Comité de liaison francophone par écrit avant la réunion. Une courte période sera réservée pour toute question qui se rapporte à cette mise à jour. Une mise à jour du plan stratégique des Langues officielles sera fournie tous les six mois.
3. La réunion abordera au plus trois thématiques selon leur envergure et permettra une période d'échange et de remue-méninges. Au besoin, cette période pourrait inclure une présentation sur les thématiques en question.
4. Le Comité peut accueillir des invités sous réserve de l'approbation de la présidence.
5. La réunion se terminera par une discussion ouverte afin de permettre aux membres d'aborder de nouvelles thématiques à examiner lors des réunions futures.
6. Un procès-verbal est dressé à chaque réunion et un compte-rendu est présenté à la prochaine réunion prévue.

**NOTA :** Le présent est un document **CONTRÔLÉ**. Les documents papier ne sont pas contrôlés et doivent **TOUJOURS** être comparés à la version électronique avant d'être utilisés. IMPRESSION : 28/01/11

Numéro :		Date de l'ébauche :	10/04/2015
Section:		Date originale :	
Rédigé par :	Pauline Babineau	Date(s) de la révision :	04/08/2015
Approuvé par :			Page 1 de 2

## COMPOSITION ET QUORUM

Pour avoir lieu, les réunions doivent regrouper aux moins 50 % des membres. Les membres du Comité de liaison francophone comprennent :

- Représentant, Société Santé et Mieux-être en français du Nouveau-Brunswick (SSMEFNB)
- Représentant, Association Régionale de la Communauté francophone de Saint-Jean (ARCf), Saint John
- Représentant, Centre communautaire Sainte-Anne, Fredericton
- Représentant, Carrefour Beausoleil, Miramichi
- Représentant du ministère de la Santé
- Deux membres de la communauté de la région Horizon
- Représentant du Conseil d'administration d'Horizon
- Représentant des Ressources humaines d'Horizon
- Représentant des Services d'apprentissage d'Horizon
- Représentant des Programmes provinciaux d'Horizon
- Représentant des Services professionnels d'Horizon
- Représentant de la Santé publique et Services de soins de santé communautaires d'Horizon
- Représentant de la Santé mentale et traitement des dépendances d'Horizon
- Représentant des Services cliniques d'Horizon
- Représentant des Services environnementaux d'Horizon
- Représentant des Services alimentaires d'Horizon
- Représentant des médecins d'Horizon
- Conseillers des Langues officielles d'Horizon
- Vice-président, Qualité et soins centrés sur le patient d'Horizon
- Directeur des Langues officielles d'Horizon (président)

Membres d'office : Président-directeur général du Réseau de santé Horizon

**\*\*NOTA – L'usage du masculin n'a pour but que de réduire le besoin des mises à jour suivant tout changement de dotation éventuel.**

**NOTA :** Le présent est un document **CONTRÔLÉ**. Les documents papier ne sont pas contrôlés et doivent **TOUJOURS** être comparés à la version électronique avant d'être utilisés. IMPRESSION : 28/01/11

Numéro :		Date de l'ébauche :	10/04/2015
Section:		Date originale :	
Rédigé par :	Pauline Babineau	Date(s) de la révision :	04/08/2015
Approuvé par :			Page 2 de 2